

# PROJET TRAME VERTE ET BLEUE PACA

12 Mars 2009- Dossier de Presse



# Sommaire du dossier de presse

- Programme de la journée du 12 mars
- Le communiqué-invitation envoyé à la presse

## -Présentation du projet :

- l'origine du projet
- L'Etat mobilise le savoir faire des Parcs naturels régionaux
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux côtés des parcs  
( pragmatisme et enjeux régionaux)
- Retour sur la première étape du 4 décembre

## -Les 6 étapes du projet

- Le planning respecté
- Le qui fait quoi du projet et les instances clés

## -Le communiqué de la DIREN

## -Le communiqué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## -Les Parcs naturels régionaux et l'appel à projet

## -Un Parc naturel régional ? Petit rappel ...

## -Infos sur les 5 parcs naturels régionaux de la Région PACA

## -Contacts PNR et contacts presse

Photos disponibles sur demande

NB : tous les textes et documents présentés dans ce dossier sont libres d'utilisation.



# Programme de la journée du 12 Mars- Presse

## Réunion de travail du Groupe général du projet Trame Verte & Bleue PACA

**8h45 - Accueil – café**

**9h15 - Début des travaux en plénière avec questions interactives**

Que s'est-il passé depuis le 4 décembre 2008 (1ère réunion du groupe projet dans le Verdon), et ce à quoi nous pouvons aboutir aujourd'hui grâce aux travaux du groupe ? Consolidation partagée de la définition de la trame verte et bleue en Provence-Alpes-Côte d'Azur

**11h 30 - Point presse en présence de :**

**Michel Vauzelle, Député Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,**

**Olivier Rousset, Directeur Régional Délégué de la DIREN,**

**Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France et Président du Parc naturel régional du Luberon,**

**et les Présidents des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur , Gérard Jouve (Alpilles), Hervé Schiavetti (Camargue), Yves Goic (Queyras), Bernard Clap (Verdon)**

**12h30 - Déjeuner Camarguais**

**14h - Suite des travaux en ateliers**

Identification et hiérarchisation des typologies d'enjeux et de pressions

**16h30 Mise en commun des travaux en plénière**

**17h30 - Conclusion de la journée et suites du projet**



# L'invitation-communiqué envoyée à la presse

## INVITATION PRESSE

### Une Trame Verte & Bleue en Paca ?

Repenser la biodiversité  
dans les territoires, innover  
dans l'implication des acteurs

**Jeudi 12 mars 2009**

**Réunion de travail du Groupe général du projet Trame Verte & Bleue Paca**

Faire évoluer la gouvernance en matière de préservation de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Tel est le défi relevé par les cinq Parcs naturels régionaux de la région avec le lancement en 2008 du projet *Acceptabilité d'une politique de Trame Verte & Bleue en Paca*.

Soutenu par le Ministère de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce projet, mené à l'échelle régionale, a été initié dans le cadre d'un appel à projets issu du Grenelle de l'Environnement. Du fait de son caractère innovant et exemplaire, ce projet a retenu toute l'attention de l'Etat, qui lui a attribué la plus forte dotation financière sur l'ensemble des projets retenus au plan national.

Son but ? Innover dans la façon de construire et de porter l'un des projets phares du Grenelle en matière de préservation de la biodiversité : la Trame Verte et Bleue.

Le 12 mars, plus de 100 personnes membres du groupe des acteurs régionaux - décideurs institutionnels, élus locaux et régionaux, aménageurs, associations de protection de la nature, scientifiques, chasseurs, agriculteurs, etc. - se réuniront pour un second exercice de production collective.

Olivier Roussel

Directeur Régional Délégué de la DIREN  
Direction Régionale de l'Environnement

Michel Vauzelle

Député Président  
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

et le Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, Président du PNR du Luberon,  
Jean-Louis Joseph, les Présidents des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Gérard Jouve (Alpilles) Hervé Schiavetti (Camargue), Yves Goic (Queyras), Bernard Clap (Verdon)

vous convient à la

**Réunion de travail du Groupe général du projet Trame Verte & Bleue Paca**

**Jeudi 12 mars 2009 à 9h**  
Parc naturel régional de Camargue  
Manade Blanc - Le Sambuc - Arles

**Un point presse se tiendra à 11h30**



# Présentation du projet Trame verte et bleue Paca

## À l'origine du projet, une volonté de préserver la biodiversité

Aujourd'hui, il est reconnu par la communauté scientifique que la richesse écologique de notre planète est menacée. Certaines activités humaines dégradent l'environnement naturel, entraînant une **diminution de la biodiversité** (1). En effet, la qualité des milieux naturels joue un grand rôle dans la survie des espèces, animales ou végétales. Leur évolution dépend aussi de la possibilité pour ces espèces de circuler entre différents espaces nécessaires à leurs besoins (se nourrir, se reproduire, migrer...). Dans nos pays très urbanisés et industrialisés, les espaces naturels sont de plus en plus réduits. Souvent, il n'existe plus de continuité entre eux. Certaines espèces sont donc coupées des milieux utiles à leur survie. En 2007, la dégradation de la biodiversité et la fragmentation des habitats naturels ont été au centre des réflexions du **Grenelle de l'Environnement**. La France s'est ainsi engagée à arrêter le déclin de la biodiversité d'ici 2010. La mise en place de trames vertes (milieux terrestres) et de trames bleues (milieux aquatiques) y est apparue comme une des solutions possibles. Elle figure dans l'**engagement n° 73** du Grenelle (2).

## L'Etat mobilise le savoir-faire des Parcs Naturels Régionaux

Début 2008, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), a sollicité les Parcs Naturels Régionaux pour expérimenter la mise en place de Trames Vertes et Bleues en France, à travers un **appel à projets**. Or, si le rôle que doivent jouer ces trames est clair, la forme concrète qu'elles peuvent prendre n'est pas encore connue. Pour les parcs, il s'agit donc de montrer qu'ils peuvent innover dans ce domaine et servir d'exemples. Yves Goïc, président du parc du Queyras, l'explique : « *Les Parcs Naturels Régionaux ont été ciblés parce que ce sont depuis leur création des sites pilotes en matière de développement durable. Notre cœur de métier, c'est justement cette capacité à préfigurer de nouvelles politiques publiques.* » Ce que confirme Sylvie Bassuel, chargée de mission pour l'évaluation environnementale des grands projets à la DIREN(3) : « *Cet appel à projets du ministère en direction des parcs naturels régionaux est une reconnaissance de leur capacité d'innovation et d'expérimentation dans le domaine de l'ingénierie territoriale.* » Pour sélectionner les projets, l'Etat a évalué l'intérêt de chacun d'entre eux : était-il à la fois innovant et réaliste ? Quelle valeur-ajoutée pouvait-il apporter aux politiques publiques nationales, régionales ou locales ?



# Présentation du projet : pragmatisme et enjeux régionaux

## La *Trame Verte&Bleue Paca* : du pragmatisme avant tout

La réponse des parcs de la région PACA s'est distinguée par son originalité. Tout d'abord parce que les PNR de Camargue, des Alpilles, du Verdon, du Lubéron et du Queyras ont monté un projet commun, mais aussi parce que ce projet concerne l'ensemble des espaces naturels régionaux, même situés hors des parcs. Surtout, le projet est centré sur la **faisabilité de la trame** sur le terrain. Pour les cinq parcs, il était crucial d'examiner toutes les dimensions nécessaires à sa réalisation, que ce soit sur les plans écologiques, économiques, sociaux ou politiques. La **gouvernance du projet**, c'est-à-dire la capacité à le mener en tenant compte des avis des différents acteurs du territoire, est donc apparue comme essentielle. «*Le projet a été retenu parce que c'est un projet de qualité, proposant une méthode très participative et qui a convaincu le ministère*» rappelle Sylvie Bassuel. L'importance de la biodiversité en région Paca, les pressions foncières et démographiques qui la menacent, sont autant d'arguments qui ont conforté l'Etat dans son choix. Le projet de *Trame Verte&Bleue Paca* a donc obtenu dès le premier examen l'avis favorable du jury national de sélection.

La Région Provence alpes côte d'azur, pionnière face aux enjeux de biodiversité...

En 2007, le magazine *terre sauvage* publie son baromètre de la nature ([http://www.arpe-paca.org/docs/infos/docs/20071211\\_Confouymedail2.pdf](http://www.arpe-paca.org/docs/infos/docs/20071211_Confouymedail2.pdf)). La région PACA arrive en tête de toutes les régions de France, comme haut lieu de la biodiversité. La Région Provence Alpes côte d'azur compte 5 Parcs naturels régionaux et bientôt 8 ainsi qu'un réseau d'espaces naturels protégés parmi les plus denses fortement soutenus par l'institution régionale. Aussi, la mobilisation des 5 PNR de paca dans ce projet s'est réalisée conjointement avec l'institution régionale fortement impliquée à leurs côtés pour faire face aux enjeux de demain.

En décembre 2007, la Région délibérait à ce titre un acte fondateur qui renforce les liens entre parcs et région et reconnaît les parcs naturels régionaux comme des territoires d'expérimentation des politiques publiques régionales d'avenir.



# Présentation du projet Trame verte et bleue Paca

La première étape de travail du Groupe général : le 4 Dec 2008 , la deuxième, le 12 Mars.  
Retour sur le 4 décembre :

## *Une participation haute en couleurs*

*Les cinq parcs accueillent à tour de rôle les rencontres permettant de mener la concertation à l'échelle régionale. Le 4 décembre 2008, ils ont organisé un séminaire sur le site du Grand Logisson, à Brunet, dans le Verdon. Ce séminaire était très ouvert, puisqu'il réunissait les membres du « groupe général », soit 80 personnes issues d'univers très variés. Ce jour-là, le but était de définir la trame verte et bleue : de quoi est-elle composée ? Comment peut-elle fonctionner ?*

Le projet de *Trame Verte&Bleue Paca* repose avant tout sur le travail du Groupe Général. Celui-ci précise les concepts de départ, examine les moyens qui pourraient permettre la réalisation d'une trame, fait des propositions puis les teste. Représentants d'organisations impliquées dans la vie publique, économique et sociale (aménageurs, associations d'habitants, élus, entrepreneurs, agriculteurs, urbanistes, scientifiques, chasseurs, naturalistes, gestionnaires...), les membres du groupe alimentent la réflexion collective grâce à leur expérience de terrain. Ce 4 décembre, il s'agissait de produire une définition de la trame verte et bleue sur laquelle tout le monde puisse s'accorder. Difficile question si l'on considère le flou qui entoure encore cette notion. Chacun a donc retroussé ses manches....

Le séminaire s'est clôturé par la mise en commun des travaux et le partage des éléments permettant de définir ce qu'on entend par trame écologique en Paca. Les participants ont été invités à voter, à l'aide de boîtiers électroniques, pour les propositions issue des ateliers. Selon les organisateurs, ce résultat est très encourageant : « *Le vote final a mis en exergue des éléments de définition proposés par les ateliers. Sur les points qui restent mitigés, la réflexion devra être approfondie, notamment par la Cellule d'Appui Technique. Il faudra aussi repérer ce qui n'est pas réaliste. Mais à l'issue de cette journée du 4 décembre, on dispose déjà des éléments qui vont permettre de proposer un squelette de définition de la Trame Verte et Bleue PACA.* » De quoi donner de l'âme au projet... et fournir la base de travail de la prochaine réunion du groupe général.



# Les 6 étapes du projet

## Les six étapes du projet

Le projet  
est préparé  
et mis en place  
- Sept-Oct 08 -

On esquisse  
ensemble une  
définition  
de la Trame  
Verte&Bleue  
- Nov-Déc 08 -

On rassemble  
toutes les  
informations  
pratiques  
permettant de  
concrétiser la  
trame imaginée  
- Janv. à Mars 09 -

On formule  
des scénarii  
possibles  
pour la Trame  
Verte&Bleue  
- Mars à Mai 09 -

On teste  
les scénarii.  
Fonctionnent-ils  
partout ?  
Rencontrent-ils  
l'adhésion ?  
- Juin à Oct. 09 -

On définit les  
conditions de  
prise en compte  
de cette  
démarche dans  
les politiques  
publiques  
- Oct. 09 à fév. 10-

*Restitution  
au Ministère  
en mars-avril  
2010*



Région  
**PACA**



Parc  
naturel  
régional  
des Alpilles



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
du Luberon

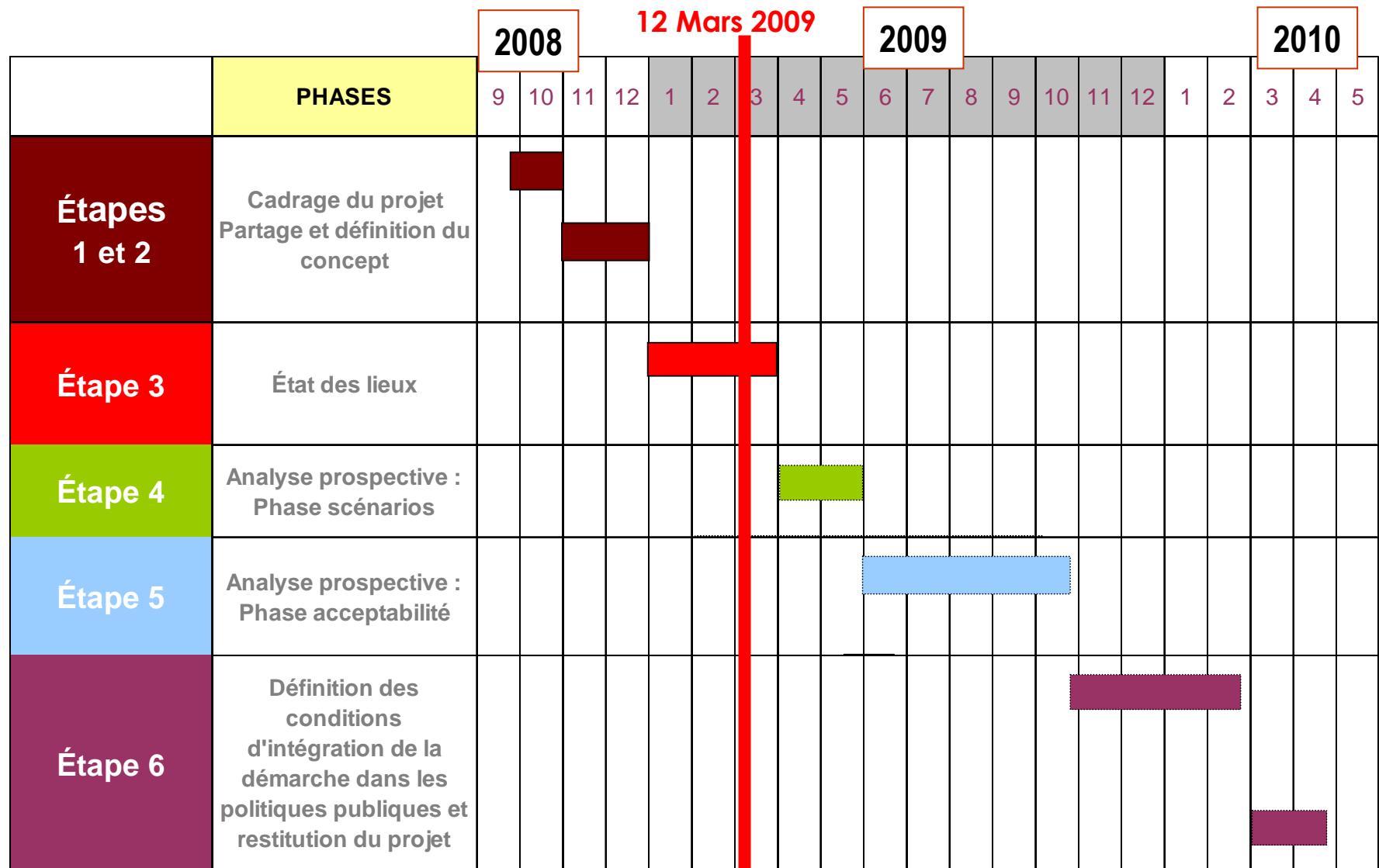


Parc  
naturel  
régional  
du Queyras



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon

# Un planning respecté



## Qui fait quoi ?

La **maîtrise d'ouvrage** du projet est assurée par les cinq parcs naturels régionaux (*Camargue, Alpilles, Lubéron, Verdon, Queyras*), qui ont un pouvoir de pilotage partagé.

Leur légitimité, sur un tel projet , est fondée à la fois sur leur longue expérience du développement durable, leur habitude de travailler sur de grands territoires mais surtout **sur leur capacité d'expérimentation, d'animation et d'ingénierie territoriale**.

Le ministère de l'écologie a spécifiquement lancé cet appel à projet à leur attention pour s'appuyer sur leur capacité d'expérimentation et de création.

Les 5 parcs ont ainsi souhaités monter ce projet en s'appuyant sur 3 instances clés : le comité de pilotage, la cellule d'appui technique et le groupe général.



# Les instances du projet - volet 1 :

## Maître d'ouvrage :

### Rôle :

- Donneur d'ordre
- Définit et valide les objectifs du Projet
- Responsable de l'obtention des résultats
- Communique sur le Projet

### Composition :

- Les 5 Parcs naturels régionaux de la Région PACA

## Les référents Administratifs, Financiers et Logistiques :

### Rôle :

- Assurent la coordination administrative, financière et logistique en relation avec les autres Parcs naturels régionaux
- Sont les interlocuteurs centraux du maître d'ouvrage et assure la maîtrise d'œuvre en s'appuyant sur un prestataire externe de management de projet

### Composition :

- Parc naturel régional de Camargue (administratif, financier et secrétariat général)
- Parc naturel régional des Alpilles (logistique)

## Management de projet :

### Rôle :

- Garantit la création d'une méthodologie , et son expérimentation dans les délais impartis
- Assiste et accompagne le maître d'ouvrage afin de garantir l'obtention de livrables pertinents et partagés par les acteurs :
  - accompagnement technique des équipes mobilisées
  - encadrement méthodologique de l'ensemble de la démarche
  - préparation des réunions
  - Animations pour production des groupes de travail
  - restitution des livrables et mise en perspective de chaque étape pour transfert et reproductibilité de la démarche

### Composition :

- Prospica Consulting



## Les instances du projet – volet 2- acteurs clés :

### Comité de pilotage :

#### ❑ Rôle :

- Veille au bon fonctionnement du projet
- Pilote en rendant les arbitrages nécessaires à la conduite du projet

#### ❑ Composition :

- Doit garantir une représentation Etat, Region et PNR satisfaisante tout en conservant la possibilité d'échanger efficacement
- Désignation nominative
- 20 membres
- ( PNR : présidents et Directeurs. Directions et Elus Région Env et ADT, DIREN SGAR et DRAF)



## Les instances du projet (acteurs clés) :

### Cellule d'appui technique :

#### □ Rôle :

- Fournit aux autres instances du projet, et sur la base d'un cadrage défini, des informations et des données existantes (disponibles au sein de chacun des parcs, de l'ARPE, de la DIREN et des différentes sources potentielles de données)
- Est sollicitée tout au long du projet en fonction des besoins

#### □ Composition :

- Chargés de mission naturaliste des parcs naturels régionaux de la région PACA (et/ou les SIG)
- ARPE PACA (animateur du pôle environnement du CRIGE) :
  - Plateforme cartographique et données
- DIREN PACA (coordinateur du profil environnemental et Inv Natura 2000)
- Station biologique de la Tour du Valat :  
Source d'informations et de conseil relatifs aux indicateurs permanents issus de leurs observatoires
- CSRPN : Référent scientifique
- IMEP : Référent scientifique et Coordinateur scientifique



## Les instances du projet (acteurs clés) :

### Groupe général :

#### □ Rôle :

- Équipe projet (réunie, en tout ou partie, tout au long des étapes clés de la démarche)

#### □ Composition :

- Les différents acteurs assurant la représentativité nécessaire à la conduite de la mission d'acceptabilité et de faisabilité d'une politique publique stratégique de trame verte
- Représentativité assurée par :
  - une dynamique de nombre (80 à 100 participants)
  - la diversité des structures sociales, scientifiques, économiques et institutionnelles
  - l'échelle régionale (et non pas uniquement des PNR)



## Les instances du projet (acteurs clés) :

### Composition du Groupe Général (environ 100 personnes) :

- ❑ Les membres du comité de pilotage (20 personnes)
- ❑ Les membres de la cellule d'appui technique (15 personnes)

Et des représentants des domaines suivants ...

- ❑ Infrastructures linéaires
- ❑ Urbanistes & aménagement du territoire
- ❑ Scientifiques (outre ceux du comité de pilotage et de la cellule d'appui technique)
- ❑ Industrie & commerce
- ❑ Transport
- ❑ Eau
- ❑ Mer & Littoral
- ❑ Agricole
- ❑ Forestier
- ❑ Associations de protection de la nature
- ❑ Associations et acteurs de la société civile issus des parcs et ayant des relais régionaux
- ❑ Associations et représentants des activités de pleine nature (dont chasse & pêche)
- ❑ Grandes collectivités et autres institutionnels concernés
- ❑ Pôles urbains
- ❑ Structures et institutionnels porteur d'une démarche ADT ( aménagement du territoire)
- ❑ Départements dotés de DTA
- ❑ Aménageurs
- ❑ Gestionnaires d'espaces naturels régionaux ( RREN)
- ❑ Gestionnaires des milieux aquatiques (RGMA)



# Instances clés du projet , management du projet, suite.

Cadre sur-mesure  
pour un projet d'envergure :

( rôle du cabinet et ambition du partenariat Public et privé original)

Pour un projet aussi ambitieux, 18 mois, c'est court ! Afin de mener à bien le projet et de garantir la livraison en temps et en heure des documents attendus par le ministère, les cinq parcs ont confié l'assistance de gestion du projet et l'aide à l'animation de la concertation au cabinet Prospica. Ce groupe spécialisé dans la gestion publique de l'environnement et dans la performance des organisations va donc accompagner les participants tout au long des six étapes du projet. Pour cela, il s'est engagé à créer avec les maîtres d'ouvrage une méthodologie appropriée, qui va être expérimentée pendant ces 18 mois. Yvan Gerbaudo, consultant chez Prospica, explique : « Notre rôle est celui d'un accompagnateur. Si nous sommes experts, c'est avant tout sur la méthode. Comment s'y prendre pour que cela fonctionne ? Comment mener une réflexion prospective ? ».

Mobilisant d'importants moyens humains, le cabinet a rassemblé une équipe de huit personnes pour animer le séminaire du 4 décembre 2008, équipe mixte composée de quatre directeurs de parcs naturels régionaux de PACA et de quatre consultants de Prospica. Il est présent auprès des 5 Parcs depuis le lancement du projet en octobre dernier. Son expertise a déjà permis d'encadrer le travail de la Cellule d'Appui Technique et du Comité de Pilotage. Ainsi, lors de sa réunion du 7 novembre 2008, celle-ci a identifié les thèmes des huit ateliers du séminaire. Yvan Gerbaudo souligne ce caractère évolutif du projet : « Les difficultés de notre intervention sont liées au délai imparti, au grand nombre de participants au projet, mais aussi au fait que ceux-ci doivent définir la Trame Verte et Bleue PACA en partant de presque rien. Même si des bases de départ ont été posées, on avance en marchant ! »

## Reproductibilité du projet

Le rôle de Prospica ne s'arrête cependant pas là. Pour le projet de Trame Verte&Bleue PACA, le cabinet a mis au point une méthode et des outils sur-mesure, qu'il s'est engagé à mettre à disposition des Parcs et de l'Etat à l'issue du projet. Cela permettra de reproduire la méthode ainsi testée. D'autres politiques publiques pourraient donc s'en inspirer ! La mise en place d'un partenariat d'un nouveau type entre les parcs publics et le groupe privé a permis de valoriser cet apport du cabinet

## Contacts :GROUPE PROSPICA

8, avenue des Minimes- 94300 VINCENNES

Tél : 01 58 64 58 64 – Fax : 01 58 64 58 65

courriel : [prospica@prospica.com](mailto:prospica@prospica.com)

[www.groupe-prospica.com](http://www.groupe-prospica.com)



# Le communiqué de la DIREN PACA



## **Appel à projets MEEDDAT / DIACT sur la trame verte et bleue Projet des 5 Parcs naturels régionaux de PACA « Acceptabilité et faisabilité d'une politique publique stratégique de trame verte et bleue en Région PACA »**

→ La fragmentation des habitats naturels, liée au développement des espaces artificialisés et à la multiplication des infrastructures, compte aujourd'hui parmi les causes majeures d'érosion de la biodiversité dans les pays développés, accélérant et amplifiant les conséquences directes de la destruction des milieux et des espèces par l'artificialisation des sols.

Au-delà de la législation protégeant les espèces menacées et les espaces naturels les plus remarquables, qui reste indispensable, la [Stratégie nationale pour la biodiversité](#), adoptée en 2004, passe par le maintien ou la reconstitution d'un maillage cohérent et continu d'espaces et de milieux naturels ou peu artificialisés. L'importance de ce réseau pour assurer la fonctionnalité des écosystèmes et répondre aux besoins de déplacements, de migration, de dispersion et d'échanges génétiques des espèces et de leurs populations, a fait l'objet d'une reconnaissance lors des débats du Grenelle de l'environnement sous l'appellation de trame verte et bleue.

L'article 21 du [projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle](#) de l'environnement définit la trame verte comme un outil d'aménagement du territoire permettant de créer une continuité territoriale, constitué de grands ensembles naturels et d'éléments de connexion les reliant ou servant d'espaces tampons. La trame bleue est l'équivalent de la trame verte pour les eaux de surface continentales et leurs écosystèmes associés.



→ Le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires ont lancé, en direction des parcs naturels régionaux, un appel à projets portant notamment sur la contribution de la trame verte et bleue à la préservation de la biodiversité et du développement. Le projet des 5 Parcs naturels régionaux de PACA a été sélectionné et fait l'objet d'un financement à hauteur de 235 000€ par l'Etat.

→ Dotée d'une biodiversité extraordinaire, la région PACA a une responsabilité particulière en termes de gestion et préservation des milieux naturels et espèces remarquables. Or la région est le siège d'un étalement urbain galopant, affectant notamment la bande littorale et les grandes vallées. Le territoire est parcouru par de grandes infrastructures, dont certaines, réalisées à des périodes où les préoccupations environnementales n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, représentent des barrières majeures qui s'opposent aux déplacements et aux liens entre les populations d'espèces.

La pression sur les milieux et les espèces, la fragmentation des paysages naturels, la fermeture des milieux et l'érosion de la biodiversité qui en résulte deviennent donc préoccupantes malgré les nombreuses mesures de gestion et protection mises en place par l'Etat et les collectivités (parcs, réserves naturelles, Natura 2000, ...). Le projet des PNR sur la trame verte exprime ainsi la conscience de la responsabilité particulière de la région PACA dans la mise en oeuvre la Stratégie nationale pour la biodiversité, reposant sur son patrimoine naturel exceptionnel.

→ Le projet des PNR adopte une démarche participative, propre à favoriser l'adhésion de tous, décideurs, aménageurs et citoyens, à la nécessité de conforter la préservation de la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue à l'échelle régionale et locale. La multiplicité et la complexité des échelons décisionnels nécessitent aujourd'hui une mise en œuvre partenariale et coordonnée des politiques publiques. Ainsi, toute approche de la trame verte et bleue qui en écarterait les dimensions économiques, sociales, sociétales et politiques s'avérerait peu efficiente.



La proposition des 5 PNR de PACA répond à ces préoccupations par une approche intégrée de la trame, basée sur une appropriation par tous les acteurs de l'aménagement, pour en faire un véritable outil d'aménagement des territoires. La méthode de diagnostic partagé qui est mise en œuvre dans le projet garantit à la fois :

- l'appropriation par tous les acteurs de connaissances de base sur les systèmes vivants et l'écologie des paysages,
- une évaluation et une hiérarchisation partagée des enjeux, légitimée par la participation d'un panel très large d'acteurs, institutionnels, élus, associatifs, scientifiques
- un engagement commun dans une démarche de préservation irriguant toutes les décisions d'aménagement.

Le projet des parcs naturels régionaux de PACA s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable : il fait appel au partage des savoirs et à l'expression de tous les acteurs, qu'il s'agisse des attentes en matière de protection de la biodiversité ou des résistances aux diverses politiques souvent vécues comme des contraintes à l'aménagement. Ce partage est une condition essentielle d'appropriation du concept de trame verte et bleue par les territoires.

➔ **La DIREN PACA a par ailleurs lancé plusieurs études méthodologiques** dont l'objectif est de mettre à disposition des responsables de l'aménagement des territoires et des projets d'infrastructures, des méthodes s'appuyant sur les concepts de l'écologie du paysage :

- La première étude porte sur la mise en évidence de la fragmentation des milieux naturels liée aux projets et programmes d'aménagement par une analyse dynamique et prospective. Elle est disponible sur le site Internet de la DIREN.
- La seconde a pour objectif de diagnostiquer les continuités écologiques à l'échelle d'un SCOT pour aider à leur prise en compte dans le documents de planification. Cette seconde étude devrait être disponible fin avril 2009.

Dans un souci de diffusion et de partage de la connaissance, la DIREN a organisé une journée d'échanges sur ces thèmes le 25 septembre 2008 avec les maîtres d'ouvrages de projet. Une seconde journée est programmée pour le 04 juin 2009, destinée aux acteurs de l'urbanisme (services de l'Etat, collectivités, bureaux d'études).

➔ **L'ensemble de ces approches méthodologiques, complémentaires, apporteront des contributions majeures au futur chantier de la trame verte et bleue régionale** qui devrait s'ouvrir après le vote de la loi Grenelle et dont l'élaboration associera l'Etat et la Région, ainsi que les collectivités territoriales et les parties concernées, sur une base contractuelle.



# Le communiqué de la REGION PACA



## Préservation de la biodiversité : la Région agit aux côtés des Parcs Naturels Régionaux

Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'une extrême variété de milieux et d'une grande richesse biologique avec 54 % de son territoire couvert par des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique, et 30 % par des zones Natura 2000. Elle compte trois Parcs nationaux (sur 7 en France), cinq Parcs Naturels Régionaux (plus trois en projets), 18 réserves naturelles nationales et régionales, et plus de 29 000 ha de propriétés protégées par les Conservatoire du littoral.

La valeur et la diversité des paysages sont reconnues et contribuent fortement à l'attractivité, au développement économique et à la qualité du cadre de vie. Mais ce patrimoine est fragile du fait de sa forte attractivité. La perte de la biodiversité est, avec le changement climatique, un enjeu majeur auquel la société doit faire face.

À cet enjeu, la Région répond par un engagement politique fort pour contribuer aux nombreuses mesures de protection du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers notamment d'un soutien aux Parcs Naturels Régionaux (PNR).



# Le communiqué de la REGION PACA

## La Région et les Parcs Naturels Régionaux : un partenariat privilégié

Au nombre de cinq (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon), les PNR représentent 19 % du territoire régional (5750 km<sup>2</sup>), 152 communes et 270 000 habitants.

Précurseurs du développement durable, les PNR ont fait la démonstration de leurs qualités d'innovation et d'adaptation et sont devenus des acteurs incontournables pour la protection de l'environnement et la valorisation des ressources locales et des savoir-faire.

Initiée par la Région à travers la signature d'une charte, la création d'un parc passe par la définition d'un projet commun à tous les acteurs. La Région est membre des syndicats mixtes de gestion des PNR et apporte, au travers des Contrats de Parcs, une contribution à l'ensemble de leurs actions.

### Une Trame verte et bleue Paca pour préserver la biodiversité...

En 2008, les cinq PNR ont lancé un projet pour étudier la faisabilité d'une trame verte et bleue en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce projet innovant et de qualité, mené en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire régional (scientifiques, décideurs, acteurs économiques et citoyens), a pour objectif de faire évoluer les politiques en matière de préservation de la biodiversité.

Préoccupée par la préservation de la biodiversité sur son territoire, la Région accompagne tout naturellement les PNR dans cette démarche exemplaire, en leur apportant, outre un soutien financier, un appui technique pour cette étude.

### Contact Presse

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Service de presse - Alexandra Matuscak  
04 91 57 51 64 / 06 08 10 33 60 - [amatuscak@regionpaca.fr](mailto:amatuscak@regionpaca.fr)



# Les Parcs naturels régionaux et l'appel à projet

→ Les 5 Parcs Naturel Régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et verdon) se mobilisent et proposent un projet retenu en première instance sur le thème de la Trame verte et bleue:

**42 Parcs Candidats**

**12 propositions retenues**

**4 projets retenus en première instance \***  
(au titre de la Trame verte et bleue)

Dont

## Le Projet des 5 PNR de PACA

Intitulé « ACCEPTABILITÉ ET FAISABILITÉ D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE STRATÉGIQUE DE TRAME VERTE EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR»

Et renommé aujourd'hui projet

## TRAME VERTE ET BLEUE PACA

qui a obtenu la plus forte dotation du fait de l'ambition et de l'exemplarité du projet présenté

\*+1 en deuxième instance



## Un parc naturel régional ? Petit rappel ...

**Peut être classé “Parc naturel régional” un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.**

**Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable.**

Les Parcs naturels régionaux s'inscrivent dans le Développement Durable et mettent en œuvre des actions en lien avec les 5 missions définies par Décret.

- la **protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- l'**aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement ;
- le **développement économique et social**, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; les Parcs soutiennent les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;
- l'**accueil, l'éducation et l'information du public**. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux ;
- l'**expérimentation et la recherche**. Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.



## Infos sur les 5 Parcs naturels régionaux de la région PACA

Pour trouver toutes les informations sur les 5 Parcs naturels régionaux de paca , rendez vous sur leurs sites internet ...

### **Parc Naturel Régional des Alpilles :**

Président : Gérard Jouve- Directeur : Carine Ritan  
Tél : 04 90 54 24 10

Site Internet : [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)

### **Parc Naturel Régional de Camargue :**

Président : Hervé Schiavetti -Directeur : Didier Olivry  
Tél : 04 90 97 10 40

Site Internet : [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)

### **Parc Naturel Régional du Lubéron:**

Président : Jean-Louis Joseph -Directeur : Jean Grégoire  
Tél : 04 90 04 42 00

Site Internet : [www.parcduluberon.com](http://www.parcduluberon.com)

### **Parc Naturel Régional du Verdon :**

Président : Bernard Clap - Co-Directeurs : Suzanne GIOANNI et Jean-Philippe Gallet  
Tél : 04 92 74 68 00

Site Internet : [www.parcdoverdon.fr](http://www.parcdoverdon.fr)

### **Parc Naturel Régional du Queyras:**

Président : Yves Goïc -Directeur : Jacques Vallet  
Tél : 04 92 46 88 20

Site Internet : [www.pnr-queyras.com](http://www.pnr-queyras.com)



# Contacts Presse

## Parc naturel régional du Luberon

Daniel Gilles : 04 90 04 42 07 – daniel.gilles@parcduluberon.fr

## Parc naturel régional du Verdon

Jean Darot : 04 92 74 68 00 – jdarot@parcduverdon.fr

## Parc naturel régional des Alpilles

Carine Ritan : c.ritan@parc-alpilles.fr

Claudia Montagut : 04 90 54 24 10 – c.montagut@parc-alpilles.fr

## Parc naturel régional de Camargue

Muriel Cervilla : 04 90 97 19 89 – com@parc-camargue.fr

## DIREN DREAL

Martine Martini : 04 91 83 63 43 – martine.martini@industrie.gouv.fr

## Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alexandra Matuscak : 06 08 10 33 60 – amatuscak@regionpaca.fr

